



Brevet de Technicien Supérieur Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

Diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture
Voie d'accès : apprentissage
Public : Post bac, généraux et professionnels

Métiers visés : (Secteur agricole et para agricole)

Technicien/conseiller agricole
Responsable d'exploitation agricole
Responsable de productions

CFPPA du Morvan - 18 Rue Pierre Mendès France - 58120 CHÂTEAU-CHINON
Tel : 03 86 79 49 30 - email : cfppa.chateau-chinon@educagri.fr
site : <https://morvanformations.com>

A. Le contenu de la formation

1. Les objectifs visés

- 🌀 Développer des capacités d'analyse d'un atelier de production, d'une exploitation.
- 🌀 Approfondir les connaissances des gestions techni-économiques, financières et fiscales d'une entreprise agricole.
- 🌀 Conduire un système d'exploitation.
- 🌀 Acquérir des compétences d'animation de groupe, de conseil et participer à la gestion de projets.
- 🌀 Appréhender des outils, des méthodes de travail en vue d'améliorer son autonomie et ses capacités d'adaptation.

2. Les modalités pédagogiques

La formation se déroule en apprentissage sur 2 ans. Présentiel en centre et accompagné de visite techniques. Les mises en situations pratiques ont lieu sur la structure d'apprentissage.

3. Le référentiel

Voici la présentation des modules sur les deux ans de formation :

Modules généraux	Volume Horaire	Modules professionnels	Volume horaire
M11 : Accompagnement du projet Professionnel et Personnel.	60	M51 - Diversité des agricultures et politiques publiques	47
M 21 – Organisation économique, sociale et juridique	65	M52 - Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	30
M 22 – Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documenta	143	M53 - Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	125
M 23 – Langue vivante	75	M54 - Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	55
M 31 – Éducation physique et sportive	60	M55 - Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	30
M41 – Traitement de données	56	M56 - Stratégie de l'entreprise agricole	40
M42 – Technologies de l'information et du multimédia	40	M57 - Fonctionnement d'un agroécosystème	60
		M58 - Conduite de systèmes biotechniques	185
		M59 - Construction d'un système biotechnique innovant	40

Autres :

M 71 - Module d'initiative locale	60
Activités pluri-disciplinaires	148

Vous trouverez la description complète du référentiel en cliquant sur le lien suivant :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/acse>

4. Les contenus abordés en centre (à faire)

Tableau du contenu de la formation / semestre sur les deux ans

1 ère année	Modules généraux	Modules techniques
1 ^{er} SEMESTRE	<p>M21: Histoire de la pensée économique. M22 : Corpus documentaire / Conception projet PIC/ Mise en situation de communication M23 : Farming in UK / Agroforestry M41 : statistiques 2 variables ; série chronologique ; maths financières + CCF évaluant la capacité C4-2 objectif 3 M42 : Savoir communiquer en utilisant les TIC MIL présentation, recherche de financement – organisation du voyage d'étude</p>	<p>M51 : Évolution de l'agriculture/festival alimentaire M52 : mise en place d'un diagnostic de territoire – organisation collective – les partenaires – les aides et circuits courts M53 : Amortissement/comptabilité en partie double M54 : Ressources humaines M55 : Filières/marchés M57 : Fonctionnement d'un agrosystème M58 Le Sol/l'eau / Itinéraire biotechnique d'une culture M58 Alimentation</p>
2 ^{ème} SEMESTRE	<p>M21 : Grands principes économiques et sociaux. M22 : conception article /Réalisation projet PIC M23 : Agrotourisme / Communication M42 : Analyser et concevoir des documents et applications dans des domaines variés. MIL : recherche de financement – voyage d'étude – CR et dossier voyage d'étude</p>	<p>M51 : Pac M53 : Emprunt/Bilan/CDR M54 : Sociétés /foncier M55 : circuits/stratégies commerciales M57 : Les interactions dans le domaine végétal/la séquestration du Carbone/l'amélioration des plantes M58 Le Sol/l'eau / Itinéraire biotechnique d'une culture M58 Rationnement/Système fourrager</p>
2 ème année	Modules généraux	Modules techniques
3 ^{ème} SEMESTRE	<p>M21 : Theme épreuve terminale M22 : Article de presse. M23 : Civilisation : Discover a foreign country M31 : Sport et hygiène de vie. M41 : probabilités ; dénombrement ; lois variables aléatoires discrètes et continues ; échantillonnage et estimation ; test d'indépendance + CCF évaluant la capacité C4-2 objectifs 1 et 2</p>	<p>M53 : Analyse financières M54 : fiscalité M56 : Méthode parfaite et idée M57 : Les corridors écologiques/la gestion bocagère M58 la vie du sol/ Amendement fertilisation / Itinéraire biotechnique d'une culture/la protection des plantes M58 : Reproduction/sanitaire M59 : principe de durabilité d'un système/reconception/amélioration/système innovant</p>
4 ^{ème} SEMESTRE	<p>M21 : Theme épreuve terminale M22 : Préparation épreuves blanches M23 : Farmers' markets / Diversification in farming. M31 : Sport et hygiène de vie.</p>	<p>M53 : Analyse économique M54 : Sociétés /foncier M55 : circuits/stratégies commerciales M56 : stratégie d'entreprise M58 : Itinéraire biotechnique d'une culture/la protection des plantes/les OAD/le système fourrager M58 Génétique/repères économiques</p>

5. Les contenus abordés en entreprises :

Les activités professionnelle (Situations professionnelles significatives) que l'on doit retrouver sur vos lieux d'apprentissage :

Conception et évaluation d'un projet :

- Diagnostic/évaluation d'une situation ou d'un projet
- Conception et montage d'un projet

Pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet :

- Mise en œuvre de la conduite du système de production en cherchant à atteindre performances économique et environnementale
- Analyse des risques internes et externes au système d'exploitation ou au projet
- Mise en œuvre des changements et innovations nécessaires relatifs aux orientations de l'entreprise, au mode de conduite des productions, aux investissements, aux financements, à la main d'œuvre, ...
- Contrôle du respect de la réglementation environnementale, des normes et de la qualité

Organisation et Communication :

- Planification des activités et organisation du travail
- Animation d'une réunion
- Conduite d'une négociation

6. Le plan d'évaluation

Épreuve et N° du CCF	Les modules	Date de l'épreuve
E2-1	M22 : Français et documentation	Mars N
E2-2	M22 : PIC - Educ Socio Culturelle / français	Mai N
E2-3	M21 : Sciences économiques et sociales	Mars N+1
E3-1 / E3-2	M23 : Anglais	Mai N
E3-3 / E3-4	M23 : Anglais	Mars N+1
E4-1/E4-2	M41 : Mathématiques	Mars N / Fév N+1
E4-3	M42 : Informatique	Juin N
E5-1	M51-M52 : Diversité des agricultures, Politiques publiques et territoires	Avril N
E5-2	M53-M54 : Gestion, droit et fiscalité de l'entreprise agricole	Avril N+1
E5-3	M55 : Gestion commerciale	Avril N
E5-4	M56 : Stratégie de l'entreprise agricole	Avril N+1
E6-1	M57 : Agroécosystème	Dec N+1
E6-2	M58 : Systèmes biotechniques de cultures et d'élevage	Mars N+1
E6-3	M59 : Système innovant	Février N+1
E6-4	M58-M56 : Diagnostic technico-économique	Avril N+1
MIL	M71 : Module d'Initiative Locale	Avril N
EPS	M31 : Éducation Physique et Sportive	Mai N+1

7. La certification de la formation

Validation diplôme : 50 % en Contrôle Continu CCF oral et écrit sur modules généraux et professionnels + 50 % Épreuves Terminales.

8. Les ressources pédagogiques à disposition :

Voici les ressources qui vous seront proposées à l'entrée de votre formation :

La plateforme Agrilearn

<https://www.agrilearn.fr/>

Le site EducagriNet

<https://educagrinet.educagri.fr/>

B. L'organisation de la formation

1. La durée de l'action

La formation dure au total **1350 heures** . Elle se répartie en **40 semaines** de formation sur les deux ans.



Il est possible de réaliser un BTSA ACSE en 1 an après l'obtention auparavant d'un BTS agricole. Un parcours individualisé vous sera proposé concernant les modules techniques M51 à M59 et l'épreuve E7.

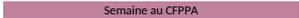
2. Les modalités d'alternance

L'alternance pratiquée est **2 semaines en centre** et **2 semaines en entreprise**.

3. Le calendrier de la formation

Planning BTSA ACSE 1ère année 2023/2024

SEPTEMBRE 2023		OCTOBRE 2023		NOVEMBRE 2023		DECEMBRE 2023		JANVIER 2024		FEVRIER 2024		MARS 2024		AVRIL 2024		MAI 2024		JUN 2024		
V	1	D	1	M	1	V	1	L	1	J	1	V	1	L	1	M	1	S	1	
S	2	L	2	J	2	S	2	M	2	V	2	S	2	M	2	J	2	D	2	
D	3	M	3	V	3	D	3	M	3	S	3	D	3	M	3	V	3	L	3	
L	4	M	4	S	4	L	4	J	4	D	4	L	4	J	4	S	4	M	4	
M	5	J	5	D	5	M	5	V	5	L	5	M	5	V	5	D	5	M	5	
M	6	V	6	L	6	M	6	S	6	M	6	M	6	Stage OPA	S	6	L	6	J	6
J	7	S	7	M	7	J	7	D	7	M	7	J	7	D	7	M	7	V	7	
V	8	D	8	M	8	V	8	L	8	J	8	V	8	L	8	M	8	S	8	
S	9	L	9	J	9	S	9	M	9	V	9	S	9	M	9	J	9	D	9	
D	10	M	10	V	10	D	10	M	10	S	10	D	10	M	10	V	10	L	10	
L	11	M	11	S	11	L	11	J	11	D	11	L	11	J	11	S	11	M	11	
M	12	J	12	D	12	M	12	V	12	L	12	M	12	V	12	D	12	M	12	
M	13	V	13	L	13	M	13	S	13	M	13	M	13	S	13	L	13	J	13	
J	14	S	14	M	14	J	14	D	14	M	14	J	14	D	14	M	14	V	14	
V	15	D	15	M	15	V	15	L	15	J	15	V	15	L	15	M	15	S	15	
S	16	L	16	J	16	S	16	M	16	V	16	S	16	M	16	J	16	D	16	
D	17	M	17	V	17	D	17	M	17	D	17	D	17	M	17	V	17	L	17	
L	18	M	18	S	18	L	18	J	18	D	18	L	18	J	18	S	18	M	18	
M	19	J	19	D	19	M	19	V	19	L	19	M	19	V	19	D	19	M	19	
M	20	V	20	L	20	M	20	S	20	M	20	M	20	S	20	L	20	J	20	
J	21	S	21	M	21	J	21	D	21	M	21	J	21	D	21	M	21	V	21	
V	22	D	22	M	22	V	22	L	22	V	22	V	22	L	22	M	22	S	22	
S	23	L	23	J	23	S	23	M	23	V	23	S	23	M	23	J	23	D	23	
D	24	M	24	V	24	D	24	M	24	S	24	D	24	M	24	V	24	L	24	
L	25	M	25	S	25	L	25	J	25	D	25	L	25	J	25	S	25	M	25	
M	26	J	26	D	26	M	26	V	26	L	26	M	26	V	26	D	26	M	26	
M	27	V	27	L	27	M	27	S	27	M	27	M	27	S	27	L	27	J	27	
J	28	S	28	M	28	J	28	D	28	M	28	J	28	D	28	M	28	V	28	
V	29	D	29	M	29	V	29	L	29	J	29	V	29	L	29	M	29	S	29	
S	30	L	30	J	30	S	30	M	30			S	30	M	30	J	30	D	30	
		M	31			D	31	M	31			D	31			V	31			



19 semaines



1 semaine

4. Les personnes ressources :

Directrice de l'EPLFPA : Michèle LEBLANC-ALBAREL

- Responsable de l'ensemble de l'Établissement
- Signataire des conventions financières
- Responsable financier
- Autorité / Conseil de discipline

Directeur du CFPPA : Dominique LEFEBVRE

- Responsable du Centre par délégation de l'Ordonnateur

Référente administrative : Isabelle DUPUIS

Coordonnateur de formation : Philippe LIENARD

Chargé du suivi entreprise : Philippe LIENARD

Référente mobilité et Référent handicap : Nathalie PRENEY .

5. Représentation des stagiaires dans les instances de l'EPL :

A l'entrée de la formation , les élections des délégués sont organisées dans chaque classe.

1ère année : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

2ème année : 1 délégué titulaire et 1 suppléant

Les délégués sont les interlocuteurs privilégiés du centre de formation et siègent dans les instances :

Conseil de centre CFPPA / Conseil d'administration EPL

Rémunération :

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Public Et Conditions D'admission :

Être titulaire du :

- ↳ Baccalauréat ou diplômes de niveau 4 .
- ↳ Signer un contrat d'apprentissage.

La demande d'inscription se fait par le site Parcoursup : <http://www.parcoursup.fr>

Taux De Réussite : Dernière promotion :

87 % de réussite à l'examen.

Poursuites D'études :

- ↳ Deuxième BTS en 1 an,
- ↳ Certificat de spécialisation,
- ↳ Licences professionnelles,
- ↳ Études supérieures longues (master, écoles d'ingénieurs...)

Modalité De Sélection :

- ↳ Satisfaire à l'entretien individuel.